

Sainte-Thérèse sous la loupe des vérificateurs

Mise à jour le jeudi 2 décembre 2010 à 13 h 12 HNE



Le reportage d'Anne Panasuk

Après les villes de Mascouche, Saint-Jérôme et Terrebonne, c'est au tour de Sainte-Thérèse de recevoir la visite de l'équipe spéciale de vérificateurs du ministère des Affaires municipales.

Les enquêteurs doivent passer à la loupe le processus d'attribution de contrats dans la municipalité au nord de Montréal.

Selon des informations obtenues par Radio-Canada, c'est le système d'attribution des contrats de génie-conseil à la ville de Sainte-Thérèse qui intéresse particulièrement les vérificateurs du gouvernement du Québec.

95 % des contrats à Dessau

L'opposition, qui a des doutes sur l'intégrité du processus, a parcouru les contrats octroyés par la Ville au cours des huit dernières années. « C'est incroyable la quantité de contrats accordés à la même firme de génie-conseil », a déclaré à Radio-Canada Annick Hupperetz, chef de Vision Action Sainte-Thérèse.



Annick Hupperetz, chef de Vision Action Sainte-Thérèse

Selon les recherches effectuées par son parti, pas moins de 95 % des contrats ont été accordés à la firme de génie-conseil Dessau.

Il est vrai que Dessau et ses filiales COGEMAT, LVM Technisol et Groupe Gauthier, devenues depuis PLANIA, obtiennent beaucoup de contrats à Ste-Thérèse. Les contrats sont obtenus par appel d'offres ou par entente de gré à gré. Ces firmes ont même un bureau à Sainte-Thérèse.



Le groupe Dessau et ses filiales auraient décroché 95 % des contrats de génie-conseil à Sainte-Thérèse, selon l'opposition.

Un quasi-monopole qui suscite des questions dans les rangs de l'opposition. « Elle est où la concurrence? », demande Annick Hupperetz. « Qu'est-ce qui me garantit, moi, qu'on a le meilleur prix pour les contrats s'il y en a pas d'autres qui peuvent venir travailler dans la ville? », s'interroge la chef de Vision Action Sainte-Thérèse.

Toutes les règles sont respectées, affirme la mairesse



La mairesse de Sainte-Thérèse, Sylvie Surprenant

À l'hôtel de ville, la mairesse Sylvie Surprenant affirme n'avoir rien à cacher aux vérificateurs. « La ville de Sainte-Thérèse a toujours eu beaucoup de rigueur, de transparence, respecté à la lettre l'ensemble des règles », a-t-elle assuré à la journaliste de Radio-Canada Anne Panasuk.

Mais les liens étroits entre la ville et le groupe Dessau soulèvent aussi d'autres questions. Par exemple, après avoir occupé pendant 10 ans les fonctions de directeur général de la ville, Serge Perras est devenu directeur de projets majeurs chez Dessau.

Dans une entrevue téléphonique, M. Perras a expliqué qu'il ne voyait aucun problème d'éthique dans ce changement de travail. Même discours du côté de la mairesse Surprenant : « C'est son choix personnel d'aller travailler chez Dessau. Est-ce que je dois me poser des questions là-dessus? », nous a déclaré la mairesse.

À la firme de génie-conseil Dessau, on nous a dit ne pas être au courant de la vérification que mène le ministère des Affaires municipales à Sainte-Thérèse.

Rappelons que le groupe Dessau a fait les manchettes ces dernières années, notamment par son implication dans la controverse des compteurs d'eau à Montréal.

Cet automne, la Sûreté du Québec a également perquisitionné dans les locaux de la filiale PLANIA lors de son enquête sur le scandale des terrains du Faubourg Contrecoeur.

D'après un reportage d'Anne Panasuk



Important Afin de favoriser des discussions riches, respectueuses et constructives, **chaque commentaire soumis sur les tribunes de Radio-Canada.ca sera dorénavant signé des nom(s) et prénom(s) de son auteur** (à l'exception de la zone Jeunesse). Le nom d'utilisateur (pseudonyme) ne sera plus affiché.

En nous soumettant vos commentaires, vous reconnaissez que Radio-Canada a le droit de les reproduire et de les diffuser, en tout ou en partie et de quelque manière que ce soit. Veuillez noter que Radio-Canada ne cautionne pas les opinions exprimées. Vos commentaires seront modérés, et publiés s'ils respectent la netiquette. Bonne discussion !

Connexion | [S'inscrire](#)

0 Commentaires



Écrire un commentaire ici

Soumettre

Les plus récents ▾

- Accueil
- Grands titres
- International
- Régional
- Politique
- Économie
- Sports
- Arts et divertissement
- Santé
- Techno
- Science
- Alimentation
- Insolite
- Réflexion
- Plaisirs

- Audio • Vidéo
- Dossiers
- Interactif
- Blogues
- Webfictions
- Conditions météo
- Conditions routières
- Conditions de ski
- Concours
- Témoins

- Télévision et radio
- ICI Radio-Canada Télé
- ICI Radio-Canada Première
- ICI Musique
- Autres sites
- ICI Tou.tv
- ICI Musique
- ICI RDI
- Radio Canada International
- ICI Artv
- ICI Explora
- Jeunesse
- CBC.ca
- Archives

- Partenaires
- Sirius
- TV5

- Ressources
- À propos de CBC/Radio-Canada
- Aide à la navigation
- Boutique Radio-Canada
- Comment soumettre un projet
- Communiqués
- Contenus éducatifs - Curio
- Emplois
- Foire aux questions
- Hyperliens de référence
- Mises au point
- Nos coordonnées
- Publicité
- Services français de Radio-Canada
- Signalétique
- Transparence et responsabilisation
- Vente d'archives
- Vidéodescription

- Centre des membres
- Baladodiffusion
- Cyberlettre
- Fils RSS
- Mon profil
- MP3 en direct
- Services mobiles
- Widgets
- ICI Radio-Canada.ca en page d'accueil